



UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR
**LICENCE PROFESSIONNELLE
BATIMENT & CONSTRUCTION**
Option : Management, Reprise et Création de P.M.E. du B.T.P.



Objectifs de la formation

Il s'agit de former des **professionnels** :

- ☑ qui soient à la base des **techniciens du bâtiment** ou des travaux publics dans leur spécialité d'origine
- ☑ qui aient une **vision d'ensemble de l'acte de construire** et des différents métiers intervenant au niveau d'une affaire ; les problèmes les plus fréquents dans la construction proviennent en effet souvent non seulement de la vision parcellaire et exclusive qu'ont les différents corps de métier de leur propre métier et du chantier mais aussi du manque de connaissance du métier et des problèmes que doivent résoudre les autres intervenants de l'acte de construire
- ☑ qui soient capables de **poser les problèmes en termes de rentabilité** et en termes financiers, tant au niveau des chantiers ou des affaires dont ils seront nécessairement responsables qu'au niveau général de la vie des petites entreprises dont ils seront les piliers ou les dirigeants
- ☑ qui soient sensibles aux **phénomènes de communication** et à la **gestion de ressources humaines**, tant au niveau de leur rôle d'encadrement qu'au niveau de la communication avec les autres acteurs de l'acte de construire (clients, autres entreprises, sous traitants, maîtres d'œuvre, fournisseurs...)
- ☑ qui soient capables de **mettre en place des outils** permettant une amélioration de la productivité et de la qualité dans l'entreprise, en particulier les **outils informatiques adaptés aux besoins** et aux réalités des activités des petites entreprises du bâtiment (la plupart du temps encore réticentes à son utilisation pourtant nécessaire)
- ☑ qui puissent évoluer vers des **profils de futurs chefs d'entreprises** dans un contexte :
 - où de très nombreuses entreprises du bâtiment sont en passe de disparaître définitivement faute de **reprise** alors qu'elles jouissent d'une grande expérience et d'une bonne assise dans leur milieu socio-économique ; les ressources et les compétences humaines existent pour les reprendre dans l'avenir pour peu qu'on les prépare de manière spécifique tant du point de vue des connaissances que de ceux de la prise de conscience et de la sensibilisation
 - où l'émergence de techniques et de marchés nouveaux, de même que l'effritement progressif du tissu des entreprises artisanales par absence de repreneur, donnent toutes leurs chances dans la **création** d'entreprises à de jeunes professionnels formés en ce sens.

Organisation de la formation

Les nombreuses réunions menées dans le cadre de l'élaboration de ce projet nous ont persuadés qu'il était possible de donner à cette formation une vraie dimension professionnelle et professionnalisante.

Pour arriver à cet objectif de professionnalisation, nous avons structuré la formation en 360 heures d'enseignement, 140 heures de projets tutorés et une période de formation en entreprise d'une durée totale de 23 semaines .

Trois grands domaines viennent structurer les enseignements :

1. le domaine intitulé "**Communication et stratégie d'entreprise**" : 100 heures

- l'approche globale de l'entreprise
- la sensibilisation à la démarche marketing
- la communication et du développement personnel
- l'animation d'équipes.

2. le domaine intitulé "**Gestion financière de l'entreprise et du chantier**" : 160 heures

- les systèmes d'information et de gestion financière de l'entreprise
- le calcul financier : financement et analyse de rentabilité des chantiers
- la comptabilité analytique de l'entreprise et du chantier

3. le domaine intitulé "**Technologie T.C.E., gestion de production et informatique appliquée**" : 100 h.

- compléments techniques et technologiques Tous Corps d'États.
- l'étude de prix
- la gestion et le suivi de chantier
- la planification
- l'informatique appliquée à la gestion des affaires et du chantier

La formation en centre est dispensée au **lycée technique CANTAU** :

✚ Période de formation en centre :	15 semaines de mi-septembre à mi-janvier
✚ Formation en entreprise :	23 semaines :
	2 en octobre, 2 en décembre et 19 de mi-janvier à juin
✚ Projet tutoré :	3 semaines en juin
✚ Soutenance des mémoires de stage :	fin juin

Projet tutoré

Le projet tutoré permet aux étudiants de se confronter aux multiples aspects de la vie de l'entreprise qui exigent des aptitudes non directement liées aux seules décisions techniques des métiers du bâtiment, par la prise en charge de missions concrètes visant à améliorer le fonctionnement et la gestion de l'entreprise.

Directions de thèmes

Les thèmes relatifs aux projets confiés sont diversifiés et touchent essentiellement l'étude des besoins et la mise en place de procédures et d'outils adaptés à la petite entreprise ; celle-ci manque en général de structuration à de multiples niveaux et il appartient à l'étudiant stagiaire de répondre à un ou plusieurs besoins précis, qui peuvent être exprimés par l'entreprise ou encore circonscrits par ses soins, dans le sens d'une amélioration :

de leur gestion quotidienne à de multiples niveaux, par exemple :

- la mise en place ou création d'outils informatiques simples d'utilisation et adaptés aux besoins spécifiques des métiers du bâtiment : dessin technique et calculs répétitifs divers justifiant l'emploi de l'outil informatique
- la gestion de la documentation propre au monde du bâtiment (PPSPS, contrats de sous-traitance...)
- la gestion des fichiers commerciaux
- le chiffrage rapide d'opérations immobilières
- les études de financement

de l'informatisation et la rationalisation des décisions de gestion dans les petites entreprises :

- étude des prix : le plus souvent, les petites entreprises ne mettent pas en œuvre d'étude structurée des coûts et sont encore réticentes à l'adoption de l'outil informatique.
- Une amélioration de leur organisation dans le sens d'une plus grande qualité passe en priorité par une rationalisation de la procédure de calcul et d'analyse des coûts de revient s'appuyant sur la mise en place d'un système d'information adapté
- suivi et contrôle de rentabilité du chantier : mise en place des procédures et des documents de collecte des informations, conception d'outils et d'indicateurs d'analyse

de la démarche qualité des entreprises engagées dans cette voie en vue de l'obtention d'une norme

Objectifs de formation du projet tutoré

Le projet tutoré est l'occasion pour l'étudiant de se confronter à la difficulté de mettre en œuvre une démarche personnelle ne répondant pas toujours à une demande explicite de l'entreprise ni même parfois comprise ou acceptée par ses différents acteurs ; il vise à lui faire prendre l'initiative tant au niveau de l'analyse des problèmes que de celui de leur résolution.

Les qualités à développer sont dans ce contexte l'esprit d'analyse et d'initiative, l'autonomie, le sens de la communication, le sens de la persuasion et l'organisation personnelle.

Organisation du projet tutoré

Chaque étudiant est suivi tout au long du projet par au moins deux professeurs tuteurs, choisis en fonction du contenu des missions qui lui sont confiées. Leur rôle est de leur fournir un soutien méthodologique et de les aider dans l'organisation et la mise en place opérationnelle de leurs missions.

Le projet tutoré doit aboutir à un rapport final de présentation :

- ✚ de l'entreprise et du contexte dans lequel elle évolue
- ✚ du cahier des charges relatif aux missions confiées ou choisies
- ✚ des étapes des différentes démarches menées en vue de l'accomplissement des missions
- ✚ de la présentation critique des résultats obtenus
- ✚ de l'évaluation de l'effectivité de la mise en place et de l'acceptation des résultats des missions par les membres de l'entreprise.

Le rapport d'activité est présenté par l'étudiant au cours d'une présentation orale d'une heure devant les membres de l'équipe pédagogique et un représentant de l'entreprise ; l'exposé doit permettre à l'étudiant :

- ✚ de faire face à une situation de communication orale devant un public ne connaissant a priori ni le contexte ni la situation des actions menées
- ✚ d'utiliser les moyens techniques de communication rendant celle-ci plus efficace.

Formation en entreprise et mémoire

Durée de la formation : 23 semaines

Recherche de l'entreprise :

Les entreprises susceptibles d'accueillir les étudiants sont les P.M.E. locales du secteur du Bâtiment et des travaux publics, ainsi que celles du grand sud-ouest et du nord de l'Espagne. Les étudiants seront invités à effectuer une démarche individuelle de recherche d'entreprises pouvant les recevoir en contrat d'apprentissage.

En toute hypothèse, une commission d'enseignants se prononcera sur la validité du stage proposé (nature du sujet, garanties d'environnement ...) avant qu'il ne soit procédé à l'affectation définitive.

Le suivi de la formation en entreprise :

Chaque étudiant sera suivi par deux enseignants tuteurs qui assurent le suivi du déroulement de la période de formation en entreprise. Ces enseignants se rendront dans l'entreprise pour prendre contact avec le tuteur et rencontrer l'étudiant en situation. Ils participeront au jury de soutenance du mémoire.

Les tuteurs professionnels seront désignés par l'entreprise d'accueil. Ils participeront aux réunions de suivi avec les enseignants tuteurs. Ils seront membres du jury de soutenance du mémoire de stage

Étant membres des jurys de soutenance des mémoires, les tuteurs professionnels participent à l'évaluation finale de la formation en entreprise. Cette évaluation commune tuteurs professionnels et enseignants tuteurs se fera à partir de critères préalablement définis.

Modalités de contrôle des connaissances

Un système d'évaluation des connaissances sanctionne les enseignements. Il intègre, pour chaque unité d'enseignement:

- ✚ un contrôle continu (notes individuelles ou collectives attribuées en TD, TP, projets...),
- ✚ un contrôle terminal écrit et individuel.

La Licence Professionnelle sera décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois:

- ✚ une moyenne générale égale ou supérieure à **10 sur 20** à l'ensemble des domaines d'enseignement, y compris l'ensemble projet tutoré et stage,
- ✚ et une moyenne égale ou supérieure à **10 sur 20** à la soutenance de mémoire portant sur l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage.

Les **domaines d'enseignement** sont affectés des coefficients suivants:

- ✚ "**Communication et stratégie d'entreprise**" : Coefficient 1
- ✚ "**Gestion financière de l'entreprise et du chantier**" : Coefficient 1
- ✚ "**Technologie T.C.E., gestion de production et informatique appliquée**" : Coefficient 1

La compensation entre éléments constitutifs d'un domaine s'effectue sans note éliminatoire.

Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des domaines d'enseignement pour lesquels il a obtenu une note égale ou supérieure à **8 sur 20**.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les domaines d'enseignement dans lesquels la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces domaines d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Jury

Dans la dernière semaine de juin, un jury de soutenance de mémoire se réunira. Chaque candidat sera entendu **1 heure** par le jury pour soutenir son mémoire de stage.

Ce jury sera composé :

- ✚ d'enseignants ayant participé à la formation
- ✚ d'un tuteur professionnel désigné par l'entreprise d'accueil du stagiaire.
- ✚ de personnalités extérieures issues de l'Université de PAU et des Pays de l'Adour.

A l'issue de la soutenance, le jury attribuera une **note /20** à la **soutenance de mémoire** portant donc sur l'ensemble "Projet tutoré et stage en entreprise". Cette note sera affectée d'un coefficient 1, comme les trois autres domaines d'enseignements.

Un Conseil des enseignants se réunit à l'issue de la soutenance des mémoires, examine les résultats et émet des propositions de décisions pour le Jury de fin d'année siégeant quelques jours plus tard.

Ce jury de fin d'année est composé:

- ✚ d'enseignants ayant participé à la formation
- ✚ de professionnels.
- ✚ de personnalités extérieures issues de l'Université de PAU et des Pays de l'Adour.

LICENCE PROFESSIONNELLE BATIMENT & CONSTRUCTION

Option : Management, Reprise et Création de P.M.E. du B.T.P. - Formation en Apprentissage - Calendrier 2010-2011

SEPT		OCT		NOV		DEC		JAN		FEV		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
1	E	1	C	1	F	1	C	1	WE	1	E	1	E	1	E	1	WE	1	E
2	E	2	WE	2	E	2	C	2	WE	2	E	2	E	2	WE	2	E	2	F
3	E	3	WE	3	E	3	C	3	C	3	E	3	E	3	WE	3	E	3	E
4	WE	4	C	4	E	4	WE	4	C	4	E	4	E	4	E	4	E	4	WE
5	WE	5	C	5	E	5	WE	5	C	5	WE	5	WE	5	E	5	E	5	WE
6	E	6	C	6	WE	6	C	6	C	6	WE	6	WE	6	E	6	E	6	C
7	E	7	C	7	WE	7	C	7	C	7	E	7	E	7	E	7	WE	7	C
8	E	8	C	8	C	8	C	8	WE	8	E	8	E	8	E	8	WE	8	C
9	E	9	WE	9	C	9	C	9	WE	9	E	9	E	9	WE	9	E	9	C
10	E	10	WE	10	C	10	C	10	C	10	E	10	E	10	WE	10	E	10	C
11	WE	11	C	11	F	11	WE	11	C	11	E	11	E	11	E	11	E	11	WE
12	WE	12	C	12	C	12	WE	12	C	12	WE	12	WE	12	E	12	E	12	WE
13	C	13	C	13	WE	13	C	13	C	13	WE	13	WE	13	E	13	E	13	F
14	C	14	C	14	WE	14	C	14	C	14	E	14	E	14	E	14	WE	14	C
15	C	15	C	15	C	15	C	15	WE	15	E	15	E	15	E	15	WE	15	C
16	C	16	WE	16	C	16	C	16	WE	16	E	16	E	16	WE	16	E	16	C
17	C	17	WE	17	C	17	C	17	C	17	E	17	E	17	WE	17	E	17	C
18	WE	18	C	18	C	18	WE	18	C	18	E	18	E	18	E	18	E	18	WE
19	WE	19	C	19	C	19	WE	19	C	19	WE	19	WE	19	E	19	E	19	WE
20	C	20	C	20	WE	20	E	20	C	20	WE	20	WE	20	E	20	E	20	C
21	C	21	C	21	WE	21	E	21	C	21	E	21	E	21	E	21	WE	21	C
22	C	22	C	22	C	22	E	22	WE	22	E	22	E	22	E	22	WE	22	C
23	C	23	WE	23	C	23	E	23	WE	23	E	23	E	23	WE	23	E	23	C
24	C	24	WE	24	C	24	E	24	E	24	E	24	E	24	WE	24	E	24	C
25	WE	25	E	25	C	25	WE	25	E	25	E	25	E	25	F	25	E	25	WE
26	WE	26	E	26	C	26	WE	26	E	26	WE	26	WE	26	E	26	E	26	WE
27	C	27	E	27	WE	27	E	27	E	27	WE	27	WE	27	E	27	E	27	Mémoire
28	C	28	E	28	WE	28	E	28	E	28	E	28	E	28	E	28	WE	28	Mémoire
29	C	29	E	29	C	29	E	29	WE			29	E	29	E	29	WE	29	Mémoire
30	C	30	WE	30	C	30	E	30	WE			30	E	30	WE	30	E	30	
		31	WE				E	31	E			31	E			31	E		

C Formation en centre
 E Période en entreprise

Examen : 250 23007